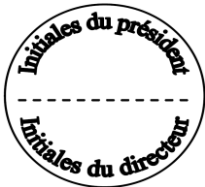


No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>Séance ordinaire du lundi 16 décembre 2013</p> <p>Province de Québec Comté Richelieu Commission scolaire de Sorel-Tracy École secondaire Fernand-Lefebvre Conseil d'établissement</p> <p>Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre tenue le 16 décembre 2013, à 19h00, à l'école secondaire Fernand-Lefebvre au 265, rue De Ramezay, Sorel-Tracy, J3P 4A5, à laquelle sont présents et forment quorum les membres suivants :</p> <p>Parents : Mme Lucie Bouchard M. Antoine Busatta M. Clément Delisle, président & substitut au Comité de parents Mme Chantal Fontaine, secrétaire Mme Geneviève Gagné Mme Sonia Gagnon Mme Linda Joyal, déléguée au Comité de parents M. David Tessier, vice-président (19h12)</p> <p><u>Membres du personnel</u></p> <p>Professionnel : aucun</p> <p>De soutien : M. Jean Mathieu</p> <p>Représentante de la communauté : Mme Micheline Leboeuf</p> <p>Représentants du Conseil étudiant : M. Zachary Gemme, 4^{ème} secondaire M. Mohamed Laddi, 5^{ème} secondaire (19h16)</p> <p>Ainsi que : M. Denis Leroux, directeur Mme Mireille Philippot, commissaire</p> <p>Absence motivée : Mme Suzanne Frenette, professionnelle</p> <p>Absence non motivée : aucune</p>
<p>Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum</p>	<p>1.0 M. Clément Delisle, président, accueille les membres, constate le quorum (un minimum de 7 présences, dont 4 parents) et ouvre la séance. Il est 19h02.</p> <p>Tout comme lors de la rencontre du mois de novembre, le quorum a été basé sur un nombre de 13 membres convoqués (parents, personnel professionnel, personnel de soutien, représentante de la communauté et représentants des étudiants), car tout le personnel enseignant a démissionné en bonne et due forme du Conseil d'établissement.</p>
<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour CE 2013-12-372</p>	<p>1.1 Il est proposé par M. Jean Mathieu d'adopter l'ordre du jour suivant :</p> <p><u>1. Sujets statutaires</u></p> <p>1.0 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2013 1.3 Suites au procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2013</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>1.4 Période de questions du public 1.5 Informations de l'O.P.P. 1.6 Rapport du Conseil étudiant 1.7 Rapport de la déléguée au Comité de parents 1.8 Correspondance</p> <p><u>2. Sujets de décision</u> 2.1 Activités d'autofinancement 2.2 Sorties éducatives 2.3 Maquette de cours 2014-2015 2.4 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation</p> <p><u>3. Sujets de développement et d'information</u> -> Aucun</p> <p><u>4. Levée de l'assemblée</u> 4.1 Projet de contenu de la prochaine assemblée 4.2 Date et heure de la prochaine assemblée 4.3 Levée de l'assemblée.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
<p>Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2013 CE 2013-12-373</p>	<p>1.2 Le procès-verbal a été envoyé par courriel en même temps que l'avis de convocation.</p> <p>Il est proposé par M. Jean Mathieu d'adopter le procès-verbal, en y apportant la modification suivante :</p> <p>Page 1, Mme Lucie Bouchard avait motivé son absence. Il n'y avait donc aucune absence non motivée.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
<p>Suites au procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2013</p>	<p>1.3.1 Page 2, Point #1.3.1 – Membres de la communauté - M. Frédéric Provencher n'est pas intéressé à se joindre au Conseil d'établissement en tant que membre de la communauté; - Nous laissons donc le poste ouvert.</p> <p>1.3.2 Page 2, Point #1.4 – Questions du public, Membres du personnel enseignant - Le processus de médiation est débuté : les deux (2) parties ont été rencontrées afin de voir les possibilités de médiation.</p> <p>1.3.3 Page 3, Point #1.6 – Rapport du Conseil étudiant, Postes d'ordinateurs - Les démarches se poursuivent avec la Vie étudiante pour ouvrir le local A-105; - Denis Leroux demande si les parents de l'OPP seraient disponibles à venir faire bénévolement de la surveillance dans le local, de 11h45 à 13h00. Certains parents de l'OPP présents ce soir sont intéressés et disponibles. Au besoin, il les contactera.</p> <p style="text-align: center;">***** À 19h12, M. David Tessier se joint à la réunion. *****</p> <p>1.3.4 Page 3, Point #1.6 – Rapport du Conseil étudiant, Fumeurs - Une quinzaine de contraventions ont été remises depuis notre dernière rencontre; - Le montant d'une contravention est de 83\$, incluant les frais; - Quand les inspecteurs du tabac sont là, les élèves ne fument pas... et ils fument quand ils ne sont pas là.</p> <p style="text-align: center;">***** À 19h16, M. Mohamed Laddi se joint à la réunion. *****</p> <p>1.3.5 Page 3, Point #1.6 – Rapport du Conseil étudiant, Température dans l'école - Des correctifs ont été apportés et ça semble mieux déjà.</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>1.3.6 Page 5, Point #2.3 – Convention de gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> - Afin de répondre à la question <i>Quel est le taux de tous les diplômés (en 5 ou 7 ans) à notre commission scolaire ?</i>, M. Denis Leroux nous remet une feuille où on retrouve deux (2) petits tableaux (dont la source est le MELS); - Tableau #1 (genres confondus) : entre 65% et 70% des élèves obtiennent leur diplôme après 7 années suivant l'inscription en secondaire 1. Ce qui est légèrement sous la moyenne québécoise (entre 2% et 4% selon les années); - Tableau #2 (selon le genre) : le taux de diplomation chez les filles est plus élevé que chez les garçons, mais pour la période de 7 ans se terminant en 2012, l'écart a beaucoup diminué... seulement 8% les séparent. <p>1.3.7 Page 7, Point #3.2 – Communication électronique aux parents</p> <ul style="list-style-type: none"> - On envoie un courriel aux parents pour leur mentionner qu'il y a quelque chose de nouveau pour eux au portail; - Au prochain bulletin, une copie papier sera postée seulement à ceux pour lesquels on n'a pas de courriel; - On tentera d'obtenir un maximum de courriels d'ici là. <p>1.3.8 Page 7, Point #3.3.1 – Eau dans les douches</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mitigeurs ont été changés; - Cet été, les douches des quatre (4) vestiaires (autour des gymnases) seront rénovées. <p>1.3.9 Page 7, Point #3.4 – Circulation dans le rond point</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'installation d'un panneau de sens unique se fera au printemps, après le dégel.
Questions du public	1.4 Aucune.
Informations de l'O.P.P.	1.5 Aucune.
Rapport du Conseil étudiant	<p>1.6 M. Zachary Gemme nous résume ce qui s'est passé depuis notre dernière rencontre.</p> <p>A) Journée Polypus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Porter des vêtements aux couleurs des Polypus; - Environ 10% des élèves ont participé. <p>B) Noël</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des décorations ont été installées dans l'école aujourd'hui... mais c'est dommage car elles n'ont pas résisté longtemps; - Le phénomène des lutins : une parodie version « secondaire » a été montée. On peut voir un suivi de ce phénomène, tous les matins, sur Facebook. <p>C) Vente de biscuits en pain d'épice</p> <ul style="list-style-type: none"> - La distribution des biscuits sera faite vendredi matin (20 décembre). <p>Le Conseil étudiant est à l'écoute des élèves et leur permet de s'exprimer. Voici quelques plaintes qui leur ont été soumises...</p> <p>D) Déneigement des marches sur la pente du terrain de l'école (au coin des rues du Collège et de Ramezay)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce n'est pas déneigé jusqu'à la rue; - C'est dangereux. <p>E) Salle de toilettes des filles</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>- Plusieurs loquets ne fonctionnent pas.</p> <p>F) Vestiaires / Toilettes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il manque souvent de savon et de papier pour les mains; - Près des gymnases, il y a un distributeur de papier qui est cassé.
Rapport de la déléguée au Comité de parents	1.7 Mme Linda Joyal n'a pu assister à la dernière rencontre du Comité de parents du mercredi 11 décembre dernier par manque de disponibilité à cause de son travail.
Correspondance	1.8.1 Publicité pour la 16 ^{ème} édition du Concours québécois en entrepreneuriat.
Activités d'autofinancement CE 2013-12-374	<p>2.1 M. Denis Leroux remet à chacun des membres une (1) feuille de demande d'autorisation pour activité d'autofinancement.</p> <p>Mmes Nathalie Guoin et Lisa Désilets, ainsi que M. René Jr Laferté, sont présents pour nous présenter cette activité d'autofinancement.</p> <p>2.1.1 <u>Financement du Bal des finissants (AA/13-14/10)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Personne responsable : Nathalie Guoin - But : Amasser des fonds pour défrayer une partie de la décoration de la salle lors du Bal des finissants (environ 5,000\$ en moyenne chaque année), par la vente de brochettes de bonbons à l'école (au coût de 3\$ chacune ou de 2 pour 5\$) et de l'emballage au Super C - Revenus anticipés de la vente de bonbons : 500\$ - Dates de la vente de bonbons : Période de Noël (semaine du 16 décembre) et de la St-Valentin (semaine du 10 février) - Dates de l'emballage : 30-31 janvier et 1-2 février. <p>Suite aux explications données pour cette activité, il est proposé par Mme Linda Joyal d'accepter l'activité d'autofinancement susmentionnée.</p> <p style="text-align: right;">Accepté à l'unanimité</p>
Sorties éducatives	2.2 Aucune.
Maquette de cours 2014-2015 CE 2013-12-375	<p>2.3 M. Denis Leroux remet, à chaque membre, le document <i>Maquette de cours 2014-2015</i>.</p> <p>Il nous indique que le nombre d'options offertes a été révisé pour l'année en cours (2013-2014) ce qui fait qu'il n'y a que quelques changements proposés pour l'an prochain.</p> <p>A) 3^{ème} secondaire → idem à 2013-2014.</p> <p>B) 4^{ème} secondaire → Il n'y a plus de PPO (Projet Personnel d'Orientation), car il est maintenant obligatoire en 3^{ème} secondaire; → Le cours Sensibilisation à l'entrepreneuriat passe de 2 à 4 périodes.</p> <p>C) 5^{ème} secondaire → Dernière année où le PPO sera offert (étant obligatoire en 3^{ème} secondaire); → Le cours Sensibilisation à l'entrepreneuriat passe de 2 à 4 périodes.</p> <p>D) Multimédia → Le cours de multimédia sera offert en 5^{ème} secondaire ET en 4^{ème} secondaire (nouveau) l'an prochain.</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>E) Questions</p> <p>E1) Concentration Sciences : Y a-t-il eu des actions prises pour essayer de faire renaître la popularité de cette concentration auprès des élèves de l'ESB-G et de l'ESF-L, pour que cela se poursuive en 3^{ème} et 4^{ème} secondaire ? → M. Denis Leroux investiguera pour voir si des actions ont été faites en ce sens.</p> <p>E2) Quelle sera la baisse démographique de 2014-2015 vs 2013-2014 ? → M. Denis Leroux nous reviendra là-dessus à la prochaine rencontre.</p> <p>F) Information supplémentaire → Les élèves de Contrecœur seront encore avec nous l'an prochain. L'école <i>Le Carrefour</i> à Varennes est en travaux d'agrandissement dans le but d'accueillir ces jeunes-là éventuellement.</p> <p>Suite aux explications données, il est proposé par Mme Sonia Gagnon d'adopter la maquette de cours 2014-2015, telle que présentée.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
<p>Plan de lutte contre la violence et l'intimidation</p> <p>CE 2013-12-376</p>	<p>2.4 M. Denis Leroux remet, à chaque membre, le document <i>Plan de lutte contre la violence et l'intimidation de l'ESF-L</i>. Il propose de nous indiquer les ajouts faits cette année.</p> <p>A) Analyse de la situation en matière de lutte contre l'intimidation et la violence → Portrait de la situation actuelle + Besoin d'intervenir dès maintenant; → Cet ajout s'applique aussi pour le reste de l'année 2013-2014.</p> <p>B) Moyens préventifs choisis par l'école → Le code de conduite de l'école a été révisé en 2012-2013 pour être implanté en 2013-2014.</p> <p>C) Listes des moyens de prévention de l'intimidation et de la violence, particulièrement celles motivées → Différents moyens y ont été ajoutés : L'Intervalle, feuillet informatif dans l'agenda, affiches dans l'école, développer des ateliers, soutenir les acteurs de l'école, réflexion sur la surveillance des élèves, etc.</p> <p>D) Liste des actions concertées avec les parents → Le code de conduite est remis aux parents en début d'année scolaire; → Un document expliquant le plan de lutte contre la violence et l'intimidation a été remis aux parents pendant l'année scolaire 2012-2013.</p> <p>E) Formulaire standardisé pour la déclaration et le suivi à la direction générale → Un formulaire spécifique et bien détaillé est maintenant utilisé pour la gestion des signalements et plaintes d'intimidation et de violence; → Une clarification des catégories de notes aux dossiers des élèves sera aussi effectuée.</p> <p>Il y a beaucoup d'interventions auprès des jeunes et cela a un impact positif.</p> <p>Suite aux explications données, il est proposé par M. David Tessier d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation, tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
<p>Projet de contenu de la prochaine assemblée</p>	<p>4.1.1 Financement des activités des jeunes.</p>

